

SEANCE DU 14 MARS 2023

OBJET : AIDE FINANCIERE D'URGENCE
EN SOUTIEN AUX POPULATIONS VICTIMES DU SEISME EN TURQUIE ET EN SYRIE

L'an deux mille vingt-trois, et le quatorze mars, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRESENTS : BEHOTEGUY Maïder - DIRIBARNE Henri - DULIN Geneviève - LAMOTE Jean-Baptiste - DIBON Odette - CELHAY Martine - LAGADEC Marie-Pierre - ETCHETO Nathalie - BERHOCOIRIGOIN Patrick - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory

EXCUSES : DELAGE Véronique - TOURATON Elisabeth - BALADE Ramuntcho - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Odette DIBON

La Maire rappelle les conséquences tragiques du double séisme meurtrier qui a touché le 6 février 2023 le Sud de la Turquie et le Nord-Ouest de la Syrie, faisant à date plus de 17500 victimes.

Elle informe le conseil municipal que le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) a activé le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) afin d'apporter une aide d'urgence aux victimes. Elle explique que ce mécanisme permet à toutes les collectivités qui le souhaitent, quelle que soit leur taille, d'apporter leurs contributions financières. Mutualisées au sein d'un fonds géré par des équipes spécialisées du Centre de crise et de soutien (CDCS) de ce ministère, ces contributions permettront de financer des opérations humanitaires d'urgence répondant aux besoins prioritaires des victimes.

Elle propose au Conseil municipal de contribuer à l'élan de solidarité envers les populations touchées, via le Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales, en apportant une aide financière à hauteur de 1€ par habitant, soit 2 000€.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu la Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'effectuer un don de 2 000€ sous forme de virement à la Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Etranger au profit du fonds de concours en faveur de l'action de soutien aux populations victimes du séisme ;

PRECISE que les crédits seront inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2023 ;

CHARGE la Maire d'effectuer toute démarche en ce sens

La Maire,

Maïder BEHOTEGUY

